

RAPPORT D'ACTIVITES RAPPORT D'ACTIVITES

2008



Communauté de Communes
La Porte du Vignoble

RAPPEL REGLEMENTAIRE ET LEGAL

Chaque année, le rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes la Porte du Vignoble doit être adressé aux Maires des Communes membres.

Le rapport doit principalement être accompagné du compte administratif de la même année.

Ce dernier ayant été adressé aux Communes, il n'est pas joint au présent rapport.

Il peut toutefois, si nécessaire, être adressé aux Communes sur demande.

Il est rappelé que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la Commune, au Conseil de Communauté de la Communauté de Communes, sont entendus.

Le président de la Communauté de Communes peut être entendu, à sa demande, par le conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la Commune rendent compte au moins une fois par an au Conseil municipal de l'activité de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

Sommaire	3
I - CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	5
1. Historique	
2. Territoire	
3. La structure politique et administrative avant les élections	
a. la composition du bureau	
b. la composition du conseil communautaire	
4. La structure politique et administrative après les élections	
a. la composition de l'Exécutif	
b. la composition du Bureau	
c. la composition du conseil communautaire	
d. L'organisation administrative	
4. Les statuts	
II - LE BUDGET	10
III - AMENAGEMENT DE L'ESPACE	12
1. La Charte Intercommunale	
2. Le Pays Bruche Mossig Piémont et le SCOTERS	
IV - LE CADRE DE VIE	15
1. La petite Enfance	
2. La Jeunesse	
a. le Service Animation Jeunes	
b. le Périscolaire	
V - LA VOIRIE	18
VI - LA SALLE OMNISPORTS	19
VII - LA CONSTRUCTION D'UN PERISCOLAIRE	19
VIII - LE SDIS	19
IX - LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	19
X - LA COMMUNICATION	20

XI - LE CONTRAT DE TERRITOIRE21

XII - Les COMMISSIONS21

1. La commission d'appel d'offre.....
2. La commission des finances
3. La commission Equipements sportifs et culturels.....
4. La commission petite enfance et DSP
5. La commission Communication
6. La commission Internet
7. La commission Fleurissement.....
8. La commission Animation et Comite de pilotage.....
9. La commission SIG
10. La commission Sécurité Incendie
11. La commission Environnement et développement durable
12. La commission Charte et contrat de territoire.....

1. CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1- HISTORIQUE

La Communauté de Communes a été créée par arrêté préfectoral du 27 décembre 1993, avec effet au 1^{er} janvier 1994.

En 2003, le périmètre a été élargi à la commune de Nordheim.

En 2007, le préfet fixe le nouveau périmètre, par arrêté préfectoral du 19 septembre 2007 en vue de la création d'une nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes La Porte du Vignoble et la communauté de communes des villages du Kehlbach en date du 1^{er} janvier 2008.

En date du 1^{er} janvier 2008, la fusion entre les 2 communautés a été déclarée par arrêté préfectoral du 20 décembre 2007

2- TERRITOIRE

La population totale de la Communauté, telle qu'elle ressort du dernier recensement général datant de 2006 est de 9 548 habitants.

3- LA STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE AVANT LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 et 16 MARS 2008

A. La composition du bureau

Le bureau est composé d'un représentant par commune, et regroupe l'ensemble des maires des Communes membres.

Il se réunit en moyenne 2 fois par mois le premier et le troisième mercredi du mois.

B. La composition du conseil communautaire

La Communauté de Communes est administrée par un conseil comprenant 34 délégués répartis de la façon suivante :

- 3 pour BERGBIETEN
 - ✓ HEINRICH Marie Thérèse
 - ✓ MARTZ Chantal
 - ✓ SCHMITT Ludovic

- 3 pour DAHLENHEIM
 - ✓ JOESSEL Roland
 - ✓ WABNITZ Isabelle
 - ✓ WINLING Nicolas

- 3 pour DANGOLSHEIM
 - ✓ BELLER Yves
 - ✓ SIMON Jean Pierre
 - ✓ PIAMAS Bernard

- 3 pour FLEXBOURG
 - ✓ SIEGEL Irène
 - ✓ WALK Jean Claude
 - ✓ VIERLING Elisabeth

- 3 pour KIRCHHEIM
 - ✓ HEITZ Jean Marie
 - ✓ BRUCKER Frédéric
 - ✓ ZIMMERMANN Freddy

- 6 pour MARLENHEIM
 - ✓ MULLER Xavier
 - ✓ LUTTMANN Marcel
 - ✓ BOHN Armand
 - ✓ GROLLEMUND René
 - ✓ LAUGEL Jean Michel
 - ✓ ROHMER Marie Anne

- 3 pour NORDHEIM
 - ✓ HEYDMANN Maurice
 - ✓ SCHLIENGER Pierre
 - ✓ REGENASS Hubert

- 3 pour ODRATZHEIM
 - ✓ JEHL François
 - ✓ KUHN Roland
 - ✓ SCHEER René

- 4 pour SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT
 - ✓ NICOLAS Gérard
 - ✓ POKRZYWKA Marie Anne
 - ✓ VIOLA Jacky
 - ✓ RIEDEL Alain

- 3 pour WANGEN
 - ✓ HEINRICH Paul
 - ✓ ZORES Jean Charles
 - ✓ MAHLER Thierry

4- LA STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE APRES LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 et 16 MARS 2008

A. La composition de l'exécutif

L'exécutif est composé du président de la communauté de communes et des 2 vice présidents.
Il se réunit en moyenne une fois par mois le jeudi à 17h00

B. La composition du bureau

Le bureau est composé d'un représentant par commune, et regroupe l'ensemble des maires des Communes membres.
Il se réunit en moyenne 1 fois par mois le mercredi à 18h30.

C. La composition du conseil communautaire

La Communauté de Communes est administrée par un conseil comprenant 34 délégués répartis de la façon suivante :

- 3 pour BERGBIETEN
 - ✓ JOST Gérard
 - ✓ HEINRICH Marie Thérèse
 - ✓ SCHMITT Ludovic
 - ✓
- 3 pour DAHLENHEIM
 - ✓ WINLING Nicolas
 - ✓ SCHALL Emmanuel
 - ✓ ADAM Mathieu
- 3 pour DANGOLSHEIM
 - ✓ BELLER Yves
 - ✓ MAGER Patrick
 - ✓ SCHNEIDER Gérard
- 3 pour FLEXBOURG
 - ✓ VIERLING Elisabeth
 - ✓ WALK Jean Claude
 - ✓ RUMPLER Jean Marie
- 3 pour KIRCHHEIM
 - ✓ DECK Patrick
 - ✓ DECKER Christophe
 - ✓ ZIMMERMANN Freddy
- 6 pour MARLENHEIM
 - ✓ LUTTMANN Marcel
 - ✓ FISHER Daniel
 - ✓ BOHN Armand
 - ✓ FRIEDERICH Gérard
 - ✓ GARREC Marie
 - ✓ ROHMER Marie Anne
- 3 pour NORDHEIM
 - ✓ HEYDMANN Maurice
 - ✓ REGENASS Hubert
 - ✓ HOENEN Lucien
- 3 pour ODRATZHEIM
 - ✓ JEHL François
 - ✓ KUHN Roland
 - ✓ SCHEER René
- 4 pour SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT
 - ✓ NICOLAS Gérard
 - ✓ THOLE Sylvie
 - ✓ POKRZYWKA Marie Anne
 - ✓ VIOLA Jacky
- 3 pour WANGEN
 - ✓ JUNG Yves
 - ✓ MAHLER Thierry

✓ ZORES Jean Charles

C. L'organisation administrative

La Communauté de Communes est dirigée par une Directrice des Services, entourée d'une équipe de 6 personnes, dont 2 sont rattachées au service administratif, 3 à la halte garderie ainsi qu'un animateur jeunes embauché par la FDMJC mais financé par la Communauté de Communes

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES LA PORTE DU VIGNOLE

PRESIDENT
Monsieur Marcel LUTTMANN

DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES
Paulette CANTARINI

SERVICE ADMINISTRATIF

Jennifer SCHOTTER
« Agent de développement local » (temps plein)

Betty ISSEMANN
« Secrétaire » (6 heures/semaine)

ANIMATION JEUNES
Olivier SOHN

« Animateur » (temps plein)

HALTE GARDERIE

Christelle HUGEL
« Responsable Halte Garderie »
(26.5 heures /semaine)

Annie MULLER
« Agent social »
(30.5 heures/semaine)

Claudine SCHUE
« Agent social »
(22 heures/semaine)

Depuis juillet 2008, la communauté de communes participe également au financement du demi poste d'un ouvrier de la ville de Marlenheim. Cette participation permet à la CCPV de faire appel aux compétences d'un ouvrier pour tout ce qui touche aux bâtiments (Halte, périscolaire...), et pour l'installation des illuminations de Noël dans les communes avec la Nacelle.

4- LES STATUTS

Les statuts de la Communauté de Communes ont été modifiés courant 2006 conformément à la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004 qui fixait au 17 août 2006 l'échéance pour la définition de l'intérêt communautaire.

De nouvelles mises à jour ont été apportées fin 2006 dans le bloc de compétences relevant du développement économique, afin d'être en accord avec les orientations du SCOTERS et permettre à chaque commune de conserver un ancrage de l'activité artisanale ou commerciale

En 2007, les statuts ont de nouveau été revus pour préparer la fusion entre notre Communauté de Communes et celle du Kehlbach. De nouvelles modifications ont été apportées et approuvées par les deux conseils de communauté en Août 2007.

Les nouveaux statuts sont les suivants :

1 - LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

A) AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Charte intercommunale de développement local et mise en œuvre d'un contrat d'objectifs.
- Participation à l'élaboration d'un SCOT.
- Adhésion au « Pays Bruche Mossig Piémont » dans le cadre du développement du territoire Bruche Mossig Piémont.

B) ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

- Seront d'intérêt communautaire :
 - toutes les nouvelles créations de zones d'activités économiques et/ou de recherche sur l'ensemble du territoire de plus de 5ha.
 - les extensions de plus de 5 hectares des zones communales existantes.
- Les études pour le développement et la promotion de l'offre touristique.
- Le soutien à l'économie locale par la mise en œuvre d'actions tendant à apporter des aides techniques et matérielles dont une ORAC (opération de restructuration de l'artisanat et du commerce).
- Favoriser la valorisation touristique du territoire.

2 - LES COMPETENCES OPTIONNELLES

A) PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Etudes, protections et mise en valeur du Scharrachberg, du Marlenberg, du Wangenberg, du Stephansberg, d'un sentier le long du ruisseau du Kehlbach et du Wachholderberg.

B) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

1) Petite Enfance et Enfance

- Création, aménagement et entretien des projets intercommunaux dans le domaine de l'enfance (halte-garderie, crèche, périscolaire).

2) Jeunesse

- Politique intercommunale en faveur des jeunes et de la vie associative à travers la mise en place d'une politique d'actions et d'animations (sorties, animations sportives et diverses, fonctionnement d'un conseil de jeunes)

3) Personnes âgées

- Politique intercommunale en faveur des personnes âgées à travers la mise en place de services à caractère intercommunal (bus).

C) CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE

La Communauté de Communes La Porte du Vignoble est compétente pour la création, l'aménagement de la voirie (hormis celle rendue nécessaire par des opérations d'extension urbaine et d'aménagement de zones d'activités communales), ainsi que pour les ponts communaux. Les interventions liées au pouvoir de police du Maire restent de la compétence communale.

D) CONSTRUCTION, ENTRETIEN et FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS

Etudes, construction entretien et fonctionnement pour les nouvelles créations d'équipements culturels, sportifs et de loisirs dès lors qu'ils seront utilisés par plusieurs communes.

Entretien des équipements suivants :

local jeunes, piste de rollers, terrain de sport stabilisé situé rue du Collège à Marlenheim..

3 -LES AUTRES COMPETENCES

- Collège de Marlenheim :

- actions d'animation sur le secteur scolaire

- Acquisition de matériel et autres équipements d'intérêt communautaire pour les besoins des communes membres de la Communauté de Communes La Porte du Vignoble

- Prise en charge de la contribution financière au budget du SDIS

- Habilitation statutaire à conventionner avec un autre EPCI

(Possibilité de confier la maîtrise d'ouvrage à la CCPV lors de projet commun entre plusieurs EPCI)

- La mise en place et le développement d'un service d'information géographique pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes La Porte du Vignoble

- Habilitation à conventionner selon l'article L 5211-4-1 II du Code Général des Collectivités Territoriales. (Possibilité de mutualiser les services entre les communes et la CCPV)

2. LE BUDGET - Compte administratif

Le Compte administratif de l'exercice 2008 donne les résultats suivants :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice : 669 592.37 €	Dépenses : 2 499 717.46 €
Recettes de l'exercice : 1 288 028.04 €	Recettes : 2 489 978.83 €

Les DEPENSES

Fonctionnement	669 592,37 €	
Charges à caractère général	197 421.22	€
Charges de personnel et frais assimilés	236 990.15	€
Autres charges courantes	145 397.18	€
Charges financières	24 338.58	€
Charges exceptionnelles	431,00	€
Opérations d'ordre transferts entre sections	65 014.24	€
Investissement	2 499 717.46 €	
Remboursement d'emprunts	91 135.52	€
Opérations d'équipements	2 244 794.22	€
Dont : voirie :	385 178.69 €	
Constructions :	1 835 088.74 €	
Matériel et mobilier	24 526.79 €	
Déficit d'investissement 2007	163.787.72	€

Les RECETTES

Fonctionnement	1 288 028.04 €	
Atténuation des charges	13 791.68	€
Produits des services	28 641.54	€
Impôts et taxes	931 639.00	€
Dotations et participations	313 909.21	€
Produits financiers	39.61	€
Produits exceptionnels	7.00	€
Excédent de fonctionnement 2007 reporté	65 427.86	€
TOTAL Recettes fonctionnement	1 353 455.90 €	

Investissement	2 489 978.83 €	
Subventions d'investissement	873.737.53	€
Emprunts et Dette assimilées	814 000.00	€
FCTVA	185 349.48	€
Excédent de fonctionnement capitalisés	540 000.00	€
Autres immobilisations financières	11 877.58	€
Opérations de transferts entre sections	65 014.24	€

L'investissement

Les dépenses d'investissement portent principalement sur les domaines suivants :

- Les travaux de voiries
- Construction de la salle omnisports
- Construction de la Maison de l'enfance à Scharrach
- Equipements divers (Halte - accueil périscolaire - local Jeunes...)
- Achats de matériels dans le cadre de la charte intercommunale

La dette

Au 1er janvier 2008 la Communauté de Communes fait état d'une dette de 451 497.24 € soit 50.52 € par habitant. Ce montant est de 1 173 409 € au 31 décembre 2008 avec une dette par habitant de 122.90 €

Les taux

Après une longue période de stabilité en matière de taux d'imposition (jusqu'en 2004), une légère augmentation fiscale a été votée pour faire face à l'ensemble des projets et en assurer le coût d'entretien.

	2006	2007	2008
Taxe d'Habitation	1.31 %	1.40 %	1.96 %
Foncier Bâti	1.34%	1.43 %	2.06 %
Foncier Non bâti	5.39 %	5.76 %	7.93 %
Taxe Professionnelle	1.32 %	1.41 %	2.00 %

LES MARCHES ATTRIBUES EN 2008 :

OBJET		ATTRIBUTAIRE	VILLE	DATE DU MARCHÉ
		du marché		
Travaux	Voirie WANGEN - Rue Basse	RAUSCHER	ADAMSWILLER	31/03/2008
Travaux	Avenant n°1 rue Basse Wangen	RAUSCHER	ADAMSWILLER	12/06/2008
M.oeuvre	Voirie SCHARRACH - MO	SERUE	SCHILTIGHEIM	04/07/2008
M.oeuvre	Voirie MARLENHEIM - Rue des Lilas	SODEREF	SCHILTIGHEIM	04/11/2008
M.oeuvre	Construction Périscolaire SCHARRACH	MGD architecture	STRASBOURG	04/09/2008
Travaux	Réfection placette Dahlenheim	EUROVIA	MOLSHEIM	20/08/2008
Service	SPS - contrôle tech.périscol.	NORISKO	OSTWALD	27/10/2008
Travaux	Voirie NORDHEIM	SATER	SOUFFLENHEIM	25/11/2008
Travaux	Voirie Marlenheim - Rue Capitaine North et Rue Stade	EUROVIA	MOLSHEIM	28/11/2008
Emprunt	Emprunt	CCM	MARLENHEIM	06 et 07/08/2008
Fourniture	Conception - Impression Cépages	FREPEL EDAC	WITTENHEIM	28/11/2008
Travaux	Voirie FLEXBOURG			
	Voirie	DENNI LEGOLL	GRIESHEIM	29/12/2008
	Sentier	DENNI LEGOLL	GRIESHEIM	29/12/2008

3. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1 - CHARTE INTERCOMMUNALE

La classification des activités présentées ci-après est faite sur la base des axes inscrits dans la charte de développement. Les activités ont bénéficié des financements mobilisés au titre du contrat de développement local passé avec le Conseil Général.

Axe 1 : Renforcer l'image du secteur par une politique active en matière de cadre de vie et d'environnement

✓ Le sentier pédestre à Flexbourg

La Commune de Flexbourg a aménagé un chemin de jonction entre la rue des Près et le chemin rural existant. Pour cela elle a acheté une bande de 4m de large sur 75 m de long correspondant à la parcelle 114.

Le sentier de promenade créé s'établit sur 95m de long, correspondant à la nouvelle partie achetée et 20m appartenant antérieurement à la commune, situés entre la parcelle 115 et les parcelles 164-165.

Cette réalisation permet que l'ensemble du village soit ceint par un chemin de promenade. La communauté de communes souhaite se porter maître d'ouvrage pour ce projet. Cette volonté se justifie par une demande forte des communes de développer les sentiers de promenade sur le territoire intercommunal avec des continuités et une cohérence intercommunale.

Une aide d'un montant de **17 769.10 €** a été accordée par le Conseil Général en 2008. Toutefois le montant de la subvention versée est de **10 612.60 €** soit 50 % du montant des travaux.

✓ La Signalétique pour les villages du Kehlbach

Un projet de signalétique a été élaboré par la Communauté de Communes la Porte du Vignoble en 2005/2006 pour renforcer l'image de son intercommunalité sur le territoire. Il s'agissait par le biais de panneaux, de présenter les attraits du territoire et ses spécificités.

Toutes les communes de la communauté ont été munies d'un panneau à leur entrée et sortie de village.

A ces derniers se sont ajoutés des panneaux événementiels afin d'informer sur les manifestations locales.

Suite à la fusion au 1 janvier 2008, notre communauté de commune a souhaité équiper les trois nouvelles communes de la même signalétique pour harmoniser les entrées de villages et renforcer l'identité de ce secteur.

Une aide d'un montant de **4 932.0 €** a été accordée par le Conseil Général en 2008 au titre de cette signalétique.

Axe 2 : Conforter l'attractivité du secteur par le développement des services à la population

✓ Site Internet.

Notre communauté de communes dispose d'un site Internet et Intranet depuis février 2005. Ce projet a été mené en partenariat avec le Conseil Général via son dispositif NTIC .

Afin d'offrir à l'ensemble des communes et des administrés le même service, la commission en charge de ce dossier, a souhaité intégrer les communes du Kehlbach au site déjà existant. Les informations relatives aux communes de Bergbieten, Flexbourg et Dangolsheim sont maintenant disponibles sur le site de la communauté de communes.

Une subvention d'un montant de **1 000 €** a ainsi été accordée à la Communauté de Communes,

✓ Extension de la banque de matériel intercommunale

La Communauté de Communes a agrandi sa banque de matériel intercommunale suite à la fusion, et aux différents besoins identifiés sur le territoire.

Les investissements ont ainsi porté sur :

- L'achat de 6 tonnelles
- L'achat de matériel de projection, comprenant un vidéo projecteur, un ordinateur et 2 écrans
- L'achat de câbles supplémentaires pour la grande et petite sono

Le montant de l'aide accordée par le conseil général s'élève à **6 518.06€**

Axe 3 : Développer la communication envers la population et soutenir la vie associative et scolaire par la mise en place d'équipements

✓ Réalisation d'une brochure de présentation du Service Animation Jeunes et des Accueils de Loisirs

Suite à la fusion avec les communes du Kehlbach et au vu du bilan réalisé, il apparaît qu'un effort en direction des jeunes et des parents doit être réalisé en terme de communication.

Le service est inconnu pour beaucoup de familles, aussi bien sur le Kehlbach que sur l'ancien périmètre de notre communauté de communes.

La commission Animation souhaite pour pallier à ce manque, diffuser sur l'ensemble du territoire une brochure.

Elle doit servir à améliorer la communication sur le Service Animation Jeunes (SAJ), et à mieux le faire connaître sur le territoire.

Elle doit permettre d'informer les jeunes mais aussi les parents que des projets peuvent être montés par leurs enfants, accompagnés de l'animateur et de tous les parents volontaires.

Une subvention d'un montant de **750 €** a ainsi été accordée à la Communauté de Communes,

✓ Aide aux associations : par le versement de subventions

- Le Pays BMP: 4 650 €
- la Toupie : 4 500 €
- l'école de musique les 3 chapelles : 3 800 €
- la mission locale : 4 969 €

Une subvention d'un montant de **8 959.90 €** a été accordée par le CG 67 en 2008

Axe 4 : soutien à la vie associative du territoire par une politique forte en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

✓ Aide au fonctionnement de la Halte

Une aide d'un montant de **16 679.30 €** a été accordée et versée par le Conseil Général en 2008 pour l'exercice 2007 de la Halte Garderie.

✓ Aide au fonctionnement du Service Animations Jeunes

Une aide d'un montant de **4 192.21 €** a été accordée par le Conseil Général en 2008 pour l'exercice 2007 du Service Animation Jeunes.

✓ Aide au fonctionnement de la Délégation de Service Public

Une aide d'un montant de **30 522.13 €** a été accordée par le Conseil Général en 2008 pour l'exercice 2007 des centres périscolaires et ALSH

2 - PAYS BRUCHE MOSSIG PIÉMONT et SCOTERS

Le Pays Bruche Mossig Piémont

Le conseil de Communauté a adhéré, par délibération en date du 07 mars 2000 à l'association Pays Bruche Mossig Piémont.

Une subvention d'un montant de **4 650 €** a été versée à cette association par la Communauté de Communes en 2008.

Le SCOTERS

La Communauté de Communes a adhéré au périmètre du Syndicat de Cohérence Territorial de la Région de Strasbourg.

A ce titre le Président et le Vice Président participent régulièrement à des réunions de travail. Une participation d'un montant de **5 670 €** a été versée en 2008

4. CADRE DE VIE

1 - PETITE ENFANCE

La halte garderie intercommunale « Hansel et Gretel » accueille par $\frac{1}{2}$ journée 20 enfants de 3 mois à 6 ans, en garde occasionnelle, régulière et d'urgence.

Elle est ouverte :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12h
- le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires la halte est fermée.

Pour animer cette structure, une responsable, titulaire d'un diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants et 2 agents sociaux assurent l'accueil des enfants. Le docteur TIEFFENNAUER est le médecin référent de la structure.

Ont été accueillis au cours de l'année 2008 :

- Une stagiaire CAP petite enfance pendant 3 semaines
- Deux assistantes de vie pendant 3 semaines
- Deux élèves de 3^{ème}

Les activités développées portent sur la motricité, l'éveil musical, des temps d'écoute et un grand nombre d'activités manuelles et de cuisine.

Les dépenses de fonctionnement de la halte garderie en 2008 s'élève à 92 795.00€.

Une participation de la Caisse d'Allocation Familiales, dans le cadre du contrat enfance vient diminuer le coût de ce service.

Les recettes constatées en 2008 :

Service petite Enfance :

DEPENSES :

- Frais de fonctionnement - contributions volontaires	: 14 225.00 €
- Travaux d'entretien et primes d'assurance Bâtiments	: 4 650.00 €
- Salaires et charges (Salaires, charges, CNAS..)	: 64 204.00 €
- Intérêt des emprunts	: 4 279.00 €
- dotations aux Amortissements	: <u>5 437.00 €</u>

TOTAL **92 795.00 €**

RECETTES :

- Participation des familles	: 24 319.00 €
- Aides de la CAF : participation perçue au titre de 2008	: 51 824.27 €
- Aides de la MSA : participation perçue en 2008	: 1 974.00 €
- refacturation charges Crèche	: <u>4 222.00 €</u>

TOTAL **82 339.27 €**

2 - JEUNESSE

a. Service Animation Jeunes : S.A.J

Les missions du SAJ consistent à mettre en place une animation de proximité sur l'ensemble du territoire pendant les périodes scolaires et proposer des Centres de Loisirs sans Hébergement (CLSH) durant les vacances.

En 2008, plusieurs projets ont été pérennisés tels :

- le Ciné jeunes
- le théâtre K'VO
- les animations Estivales (Séjour à la montagne - animations de proximité -

- et de nouveaux projets ont émergé dont :
- la débrouillothèque : La quinzaine Eco Citoyenne
 - la fête de la Musique intercommunale
 - un séjour VTT à la Bresse
 - les Rockeurs ont du coeur

Service Animation Jeunes :

DEPENSES :

- Actions d'animations	: 9 000.00 €
- Coût du poste (Salaire, charge, formation, frais divers)	: 51 176.42 €
- Frais de Fonctionnement CCPV	: <u>7 672.25 €</u>

TOTAL **67 848.67 €**

RECETTES :

- Aides du Conseil Général au poste pour 2007	: 15 245.00 €
- Aides au fonctionnement du CG67 via la charte (Exo 2007 touché 2008)	: 4 192.00 €
- Aides de la CAF (participation perçue en 2008)	: <u>25 300.00 €</u>

TOTAL **44 917.00 €**

Le poste est subventionné à hauteur de 40% par le Conseil Général dans le cadre d'une convention passée avec la Communauté de Communes. Cette convention de poste pour l'animateur a été renouvelée pour la période 2008 - 2011.

Les frais de Fonctionnement du service, hors coût du poste, sont également subventionnés par le CG67, via la charte.

Dans le cadre du contrat temps libre conclu avec la Caisse d'Allocations Familiale, la Communauté de Communes a bénéficié en 2008 d'une participation 25 300 €. Le solde sera versé en 2009.

b. Périscolaire

Dans le cadre de sa compétence « enfance et jeunesse », la Communauté de Communes a mise en place depuis le 12 mars 2007 une délégation de service public pour le gestion des périscolaires de Marlenheim et de Dahlenheim - Irmstett.

Un accueil est proposé à Marlenheim et Dahlenheim - Irmstett, le midi et le soir après l'école aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Des activités sont également proposées tout au long de l'année, les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Coût du Périscolaire en 2008:

Le budget de fonctionnement des centres périscolaires et ALSH s'élèvent en 2008 à **261 400.64€**

La participation de notre communauté de communes se repartie de la manière suivante :

- RPI de Dahlenheim- Irmstett - Grandes Vacances	: -5 303.59 €
- RPI de Dahlenheim- Irmstett - Petites Vacances	: 12 546 €
- RPI de Dahlenheim- Irmstett - Mercredis	: 10 572 €

- RPI de Dahlenheim- Irmstett - P�riscolaire	: 23 814 �
- Marlenheim - Grandes Vacances	: 13 426.12�
- Marlenheim - P�riscolaire	: 16 375.11�
Co�t � charge pour la CCPV	71 429.64 �

5 - LA VOIRIE

En matière de voirie, la Communauté est compétente pour la création, l'aménagement de la voie (hormis celle rendue nécessaire par les opérations d'extension urbaine et d'aménagement de zone d'activités communales), ainsi que pour les ponts communaux.

Programme de travaux de voirie 2007		
Communes	Montants	Entreprises attributaires
DAHLENHEIM : Place de l'Eglise TOTAL	51 806.22 € 51 806.22€	EUROVIA
KIRCHHEIM : Route de Dahlenheim TOTAL	2 356.12€ 2 356.12€	Relevé Topo (CARBIENER)
NORDHEIM : Mise en sécurité Entrée du village TOTAL	1 454.94 € 1 454.94 €	(DNA et DEMATIS)
MARLENHEIM: Rues de Guadeloupe et de Savoie Rue du Capitaine North Rue du Stade TOTAL	12 761.28 € 4 449.22 € 6 458.40 € 23 668.90 €	Ets. Louis ADAM Maîtrise d'œuvre (BEREST) Maîtrise d'œuvre (BEREST)
ODRATZHEIM :	-	-
SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT : Rue FROEHN TOTAL	8 826.20€ 8 826.20 €	Ets. TRANSROUTE
WANGEN : Rue Basse TOTAL	296 637.42 € 296 637.42 €	RAUSCHER
Communauté de Communes : TOTAL	-	-
TOTAL GENERAL	384 749.80 €	

6 - LA SALLE OMNISPORTS

La Communauté de Communes a décidé de se doter d'un équipement sportif communautaire afin de répondre à une demande grandissante émanant du collège et des nombreuses associations présentes sur le secteur.

Pour la réalisation de ce projet, la Communauté a associé le Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Bas Rhin (CAUE), pour l'accompagner dans le choix du cabinet d'architecte

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec le cabinet **WEBER KEILING** qui a été retenu après l'organisation d'un concours d'architecte début 2006.

En 2008, des réunions de chantier ont eu lieu tous les mardis à 14h00 pour suivre la construction de cet équipement, dont l'achèvement est prévu mi 2009.

7 - LA CONSTRUCTION D'UN PERISCOLAIRE

Pour faire face aux besoins en matière d'accueil de périscolaire, et suite à la construction par le Regroupement Pédagogique Intercommunal d'une nouvelle école à Scharrachbergheim la communauté de communes a choisi de construire une structure périscolaire à proximité de l'école un périscolaire.

Pour ce faire, la Cabinet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Bas Rhin (CAUE) a été associé pour accompagner la communauté dans la rédaction du cahier des charges et le choix du cabinet d'architecte.

Deux réunions ont été organisées, les 23 et 30 juillet 2008, en vue de la désignation de Maître d'œuvre. La 1^{ère} réunion a permis de retenir 3 candidats qui ont présentés leur projet le 30 juillet. Le cabinet **MGD Architecture** localisé 23 rue du Marias Vert à Strasbourg a été désigné comme maître d'œuvre.

8 - LE SDIS

Depuis le 1er janvier 2006, la Communauté de Communes prend en charge la contribution « transfert » due par les communes de la CCPV au titre du transfert vers le SDIS de leur centre d'incendie et de secours. La participation au titre de l'exercice 2008 est de **98 922.23 €**.

9 - LE SYSTEME INFORMATIQUE GEOGRAPHIQUE (SIG)

Le conseil général a mis en place un dispositif d'aide aux communautés pour les accompagner dans l'acquisition ou le développement de leur S.I.G.

Désireuse de s'inscrire dans cette démarche notre communauté a désigné une commission en 2007 en charge de ce dossier.

Un cahier des charges, recensant les besoins de notre communauté a été réalisé, accompagné d'un plan de financement prévisionnel de 7 780 € HT.

Une demande de subvention a été adressée au Conseil général qui a notifié en novembre 2008 sa participation à hauteur de 50% soit une aide de **3 890€ HT**.

Le plan de financement définitif est le suivant :

DEPENSES

	HT
Installation du serveur Info TP	250.00 €
Hébergement de la Licence Géo Urba.net	1 000.00 €
Mise en place d'un système de consultation du cadastre, POS, PLU, données cartographique de la comcom en Intranet et Internet	2 700.00 €
Fourniture d'une licence Géo Urba Module ADS	800.00 €
Extension de la Licence Géo Urba pour le suivi ADS	1 080.00 €
Formation de 2 jours sur le site	1 300.00 €
TOTAL	7 130.00 €

RECETTES

	HT
Subvention escomptée du Département	3 565.00 €
Autofinancement	3 565.00 €
TOTAL	7 130.00 €

10. LA COMMUNICATION

1 - SITE INTERNET

Le site Internet de la Communauté de Communes est officiellement en ligne depuis le 2 février 2005.

Il est mis à jour régulièrement et évolue selon les demandes des communes et des acteurs du territoire afin de le rendre plus attrayant ou pour accompagner l'évolution de notre Communauté de Communes

Une cartographie a été ajoutée en 2006.

En 2007 une nouvelle rubrique consacrée aux paroisses été mise en ligne.

EN 2008, les communes de Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg ont été intégrées au site de la comcom, et les secrétaires ont bénéficiées d'une formation.

Une nouvelle charte graphique a été validé et mise en place pour rendre le site plus dynamique.

2 - REVUE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes publie normalement deux fois par an un bulletin d'information intercommunal.

En 2008, seul le numéro de juin a été publié car la commission en charge de la communication a lancé une consultation, pour se mettre en conformité avec le code des marchés publics.

L'entreprise FREPPEL-EDAC de Wintzenheim gèrera pour 4 ans la conception et l'impression de notre revue intercommunale (2008- 2012)

Le bulletin comporte 8 pages

Le coût de l'édition du bulletin d'information de la Communauté de Communes s'élève en 2008 à 3 080.00 € TTC

11. LE CONTRAT DE TERRITOIRE

Le contrat d'objectif signé avec le conseil général est arrivé à échéance en 2006.

La communauté de communes a demandé par courrier en date du 24 avril 2006, a signé son contrat de territoire en 2009.

En mai 2006, le conseil général a informé le CCPV qu'un dispositif transitoire serait mis en place pour les communautés de communes n'ayant pas signé en 2007 ce nouveau contrat.

Aussi de 2006 à 2009, le conseil général a proposé de maintenir les bases du Contrat d'objectif, en attendant la mise en place du contrat de territoire programmé en 2010.

Pour préparer ce contrat une commission, composée d'un représentant par commune a été constituée. Elle s'est réunie deux fois en 2008, pour travailler à la méthodologie du contrat et commencer le recensement des projets intercommunaux.

En 2009, le conseil général accompagnera le territoire dans la mise en œuvre de ce dispositif.

12 - LES COMMISSIONS

Suite aux élections de 2008, les commissions de la communauté de communes ont été renouvelé et de nouvelles ont été constituées.

1. La commission d'appel d'offre -

Les membres titulaires : Marcel LUTTMANN / Gérard NICOLAS / Elisabeth VIERLING / Roland KUHN.

La commission est présidée par **Marcel LUTTAMNN**

Les membres suppléants : Jacky VIOLA / Yves BELLER / Patrick DECK

Ses membres: elle est en charge de sélectionner les offres et d'attribuer les marchés publics

En 2008, cette commission a été amenée à se réunir pour les marchés suivants :

- travaux devant la placette de l'Eglise à Dahlenheim
- travaux d'aménagement de l'entrée du village à Nordheim
- travaux de voirie rue du Stade et Impasse du Capitaine North à Marlenheim
- avenant au marché de travaux de terrassement pour la construction de la salle omnisports à Marlenheim

2. La commission des finances

Ses membres : Marcel LUTTMANN/ Gérard JOST/ Nicolas WINLING/ Yves BELLER/ Elisabeth VIERLING/ Patrick DECK/ Hubert REGENASS/ François JEHL/ Gérard NICOLAS/ Yves JUNG

La commission est présidée par **Marcel LUTTMANN**

Ses missions : elle prépare le budget et suit l'évolution financière

3. La commission équipements Sportifs et culturels

Ses membres: Nicolas WINLING/ David BOCK/ Patrick MAGER/ Jean Marie RUMPLER/ Christophe DECKER/ Armand BOHN/ Daniel FISCHER/ Gérard CONRATH/ Harold RIEBEL/ Sten GUILLAUME/ Jacky VIOLA

La commission est présidée par **Nicolas WINLING**

Ses missions : supervise la gestion de la salle Omnisports (gestion de planning...)

En 2008, la commission s'est réunie en date du 27.10.08 pour arrêter les plannings d'occupation et la politique tarifaire de la salle.

4. La commission petite enfance et délégation de service public

Ses membres : Gérard NICOLAS/ Richarde HARTMANN/ Emmanuel SCHALL/ Bernard PIAMIAS/ Jean Claude WALK/ Patrick DECK/ Marie Anne ROHMER/ Stéphane UNTERSTOCK/ Nathalie APPEL/ François JEHL/ Thierry MAHLER/

La commission est présidée par **Gérard NICOLAS**

Ses missions : Elle recense les besoins en matière d'accueil.

En 2008 cette commission ne s'est pas réunie

5. la commission communication

Ses membres : Elisabeth VIERLING/ Thierry BARDIN/ Mélanie PFISTER/ Sylvain BOEHM/ Jean Pierre SIMON/ Sylvie KNAUB/ Serge BARTH/ Marie Anne ROHMER/ Hubert REGENASS/ René SCHEER/ Marie Anne POKRZYWKA/ Sylvie THOLE/ Jean Charles ZORES
La commission est présidée par **Elisabeth VIERLING**

Ses missions : Elle se charge de la réalisation du bulletin intercommunal.

En 2008, la commission s'est réunie en date du 06.05.08, du 09.06.08 pour préparer le bulletin de juin 2008.

Le 01.09.08 la commission s'est réunie pour choisir le nouveau prestataire. L'entreprise Freppel - Edac a été retenue pour un contrat de 4 ans.

Le 01.10.08 la commission s'est à nouveau rassemblée pour préparer le bulletin de janvier

6. la commission Internet

Ces membres : François JEHL/ Thierry BARDIN/ Didier SOMMER/ Yves BELLER/ Elisabeth VIERLING / Pierre SCHMITT/ René GROLLUMUND/ Hubert REGENASS/ Gérard NICOLAS/

La commission est présidée par **François JEHL**

Ses missions : elle effectue les modifications et développements de notre site Internet

En 2008, la commission s'est réunie en date du 27.05.08, du 16.06.008 et du 08.09.08.
Les travaux ont principalement portés sur l'intégration des communes du Kehlbach et la réalisation de la nouvelle charte graphique.

7. la commission fleurissement

Ses membres : Roland KUHN/Jean François ZANDONELLA/ Nicolas WINLING/ Gérard SCHNIERDER/ Irène SIEGEL/ Patrick DECK/ Frédéric BRUCKER/ René GROLEMUND/ Lucien HOENEN / Manuel FERNANDES/ Marie Anne POKRZYWKA/ Sylvie THOLE/ Thierry MAHLER.

La commission est présidée par **Roland KUHN**

Ses missions. Elle organise la tournée intercommunale du jury en vue de la remise des prix

En 2008, la commission s'est réunie en date du 26.05.08 pour arrêter les dates et préparer les tournées du fleurissement

8. la commission animation et Comité de pilotage PTJ

Ses membres : François JEHL/ Albert GOETZ / Emmanuel SCHALL/ Yves BELLER/ Denis TURIN/ Alexandre SIGRIST/ Marie Anne ROHMER/ Marie GARREC/ Nathalie APPEL/ Céline ROLLING/ Thierry MAHLER/

La commission est présidée par **François JEHL**

Ses missions : Elle suit, évalue et valide les activités proposées par le service Animation jeunes.

En 2008, la commission s'est réunie en date du 18.06.08, du 23.09.2008 et du 19.11.08.
L'accent a été mis sur la communication et l'information des parents et des jeunes. Une brochure a été réalisée et des réunions publiques d'information préparées.
A cela s'ajoute le suivi régulier des actions menées en direction des jeunes.

9. la commission SIG

Ses membres : Yves BELLER/ Ludovic SCHMITT/ Mathieu ADAM/ Jean Marie RUMPLER/ Freddy ZIMMERMANN/ Marcel LUTTMANN/ Hubert REGENASS/ Nathalie APPEL/ François JEHL/ Gérard NICOLAS/ Jean Charles ZORES.

La commission est présidée par **Yves BELLER**

Ses missions : Elle est en charge du développement et de l'harmonisation du système qui permet la consultation informatique des donnée cadastrales, géographique et autre sur nos communes.

En 2008 cette commission ne s'est pas réunie

10. la commission sécurité incendie

Ses membres : Gérard JOST/ Albert GOETZ/ Nathalie SCHALL/ Patrick MAGER/ Dominique ANTONI/ Patrick DECK/ Marcel LUTTMANN/ Vincent FINCK/ François JEHL/ Olivier ARBOGAST/ Jean Charles ZORES.

La commission est présidée par **Gérard JOST**

Ses missions : Elle veille à la mise en place d'actions fortes pour le développement du volontariat des sapeurs pompiers.

En 2008, la commission s'est réunie en date du 18.06.08

Cette commission s'est fixée comme ambition :

- d'être capable de répondre à une demande dans les 20 ' comme le demande le législateur
- d'arrêter l'hémorragie des départs et susciter les motivations pour favoriser leur retour dans les corps

11. la commission environnement et développement durable

Ses membres Freddy ZIMMERMANN/ Antoine JOST/ Emmanuel SCHALL/ Gérard SCHNEIDER/Jean Claude WALK/ Serge BARTH/ Gérard FRIEDERICH/Lucien HOENEN/ René SCHEER/ Benoît LUX/ Yves JUNG.

La commission est présidée par **Freddy ZIMMERMANN**

Ses missions : elle sensibilise les administrés aux nouvelles pratiques pour développer un comportement Eco citoyen.

En 2008, la commission s'est réunie en date du 26.08.08 et du 12.11.08 à Marlenheim, avec pour principal objectif de travailler à la mise en œuvre du projet COMPOST.

12. la commission charte et contrat de territoire

Ses membres : Yves BELLER/ Gérard JOST/ Nicolas WINLING/ Elisabeth VIERLING/Patrick DECK/ Daniel FISCHER/ Hubert REGENASS/ François JEHL/ Marie Anne POKRZYWKA/ Sylvie THOLE/ Yves JUNG

La commission est présidée par **Yves BELLER**

Ses missions. Elle a en charge la préparation du contrat de territoire signé avec le Conseil général pour la période 2010-2015.

En 2008, la commission s'est réunie en date du 06.10.08 et du 17.11.08. à Dangolsheim

Ces réunions ont permis :

- o de finaliser et préparer les projets de la charte pour les années 2008 et 2009.
- o de présenter le dispositif Contrat de territoire et d'arrêter la méthodologie
- o de commencer le recensement des projets intercommunaux